



Saisie sur compte et frais bancaires

Par **AJJ**, le **05/07/2017** à **02:31**

Bonjour,

Mon amie n'ayant pas pu s'acquitter de ses impôts cette année, le fisc a procédé à une saisie sur salaire d'un montant de 800euros.

Le problème est que dans le même temps, il a été procédé une demande de saisie sur compte du même montant dû auprès de sa banque, inutilement donc, puisqu'il y a eu saisie sur salaire.

Sauf que la banque refusant cette saisie, a débité des frais de 110 euros. N'aidant pas à la situation financière.

Une solution pour annuler ces frais est elle possible ?

Par **youris**, le **05/07/2017** à **09:04**

bonjour,

est-ce que la saisie sur salaire a permis de solder en totalité la dette de votre amie.

pour l'annulation des frais bancaires, votre amie doit négocier avec sa banque mais sans certitude d'obtenir satisfaction.

généralement, une saisie par le trésor public est toujours précédée d'une procédure amiable à laquelle votre amie n'a pas répondu favorablement.

salutations